

INSCRIPTION :

- Pour les licenciés : <http://www.endurancechrono.com>. Licence FFA en cours de validité. Avant jeudi 15 décembre 2022 minuit (inscriptions sur place le jour du cross 45 minutes avant le départ)
- Pour les non licenciés: <http://www.endurancechrono.com> avant jeudi 15 décembre 2022 minuit. (inscriptions sur place le jour du cross 45 minutes avant le départ)
- Les non licenciés devront présenter un certificat médical de moins d'un an « non contre indication de l'athlétisme en compétition » (ou de non contre indication du sport en compétition)
- Retrait des dossards : au Stade Stéphane DIAGANA à VERGEZE à partir de 8h00.
- Le club ASSP Vergèze se décharge de toute responsabilité en cas d'incident lors des courses.
- Assurance : les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile prise auprès d'un assureur. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance de leur licence. Il incombe aux autres participants de souscrire une assurance personnelle, couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

RECOMPENSES :

Médaille à chaque participant pour les catégories BA EA-PO.

Trophée aux 3 premiers de chaque catégorie, de BE à MA (ancienne formule)

Trophées à la première équipe de chaque catégorie de 5 coureurs sur 4 classés à l'arrivée

ANIMATION : René Reboul.

CONTACT : Stade Stéphane DIAGANA

Serge LEGROS 06 83 02 63 84

204 Allée des Chèvrefeuilles 30310 VERGEZE

Email : sergeguy.legros@wanadoo.fr



13ème CROSS DE VERGEZE



Dimanche 18 décembre 2022
Stade Stéphane DIAGANA
De 9h à 16h
Restauration sur place